

LP ASRSI

- Diplôme
 - Licence Professionnelle
- Domaine
 - Systèmes Informatiques et Logiciels
- Spécialité
 - Audit et Sécurité des Réseaux et des Systèmes d'Information

LP ASRSI

- 1) La licence professionnelle...
- 2) Présentation de la LP ASRSI
- 3) Organisation de la formation
- 4) Les unités d'enseignement
- 5) Le calendrier de la formation
- 6) Le projet tuteuré
- 7) Le stage
- 8) Modalités de recrutement
- 9) Pré-sélection
- 10) Dossier de candidature
- 11) Fiche Proposition
- 12) Statistiques de l'ORFS
- 13) Pour plus d'informations5

LP ASRSI

1) La licence professionnelle...

- ◆ dans le cursus LMD (harmonisation européenne).
- ◆ possède une vocation avant tout professionnelle,
- ◆ peut conduire certains étudiants à suivre un cursus post-licence (20%).
- ◆ s'adressent à des titulaires d'un
 - ➔ DUT (diplôme universitaire de technologie),
 - ➔ BTS (brevet de technicien supérieur),
 - ➔ DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)
 - ➔ L2 (2^{ème} année de licence) .

LP ASRSI

2) Présentation de la LP ASRSI

- ◆ Cette licence vise à former des professionnels capables d'appréhender les problèmes liés
 - aux systèmes informatiques
 - aux réseaux
 - aux systèmes d'information
 - à la sécurité des systèmes
- ◆ Ils seront capables de
 - conduire un audit de sécurité des systèmes d'information des entreprises,
 - mettre en place une politique de sécurité.

LP ASRSI

2) Présentation de la LP ASRSI

- Les diplômés doivent pouvoir postuler aussi bien sur des postes
 - de responsable informatique et réseaux en PME,
 - de responsable sécurité
 - d'auditeur dans les entreprises de grande taille ou les cabinets spécialisés
 - d'assistant du directeur du système d'information.

- Les métiers visés sont :
 - responsable administration réseaux et sécurité réseaux
 - collaborateur en cabinet d'audit et de conseil en sécurité informatique,
 - collaborateur spécialisé en société de service en ingénierie informatique
 - assistant expert en sécurité informatique, assistant du directeur du système d'information.

LP ASRSI

3) Organisation de la formation

- ▶ Ouverte en formation initiale et en formation continue.
- ▶ **Dans tous les cas, la règle de l'alternance est de vigueur. La période entreprise début dès début septembre.**
- ▶ **Il est nécessaire d'avoir trouvé une entreprise pour être recruté dans la formation.**
- ▶ Elle peut se concrétiser par une convention de stage, un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage.
- ▶ Les étudiants alternent entre entreprise et centre de formation toutes les semaines en général.
- ▶ 450 h d'enseignement en centre de formation (Campus 3 à lfs).
- ▶ 150 h de projets tuteurés.
- ▶ 16 semaines de stage (environ 34 semaines d'entreprise pour les contrats).
- ▶ 9 Unités d'enseignement composées de modules présentés sous forme de « mini-stages »

LP ASRSI

4) Les unités d'enseignement

UE	Libellé	nombre min de contrôle continu	coef/ECTS
Projet UE	Projet tutoré (150h) Stage (16 semaines)		5 12
UE1 (50h)	Mise à niveau partie-1 Parcours-1 M1.1 Réseaux-1 (20h) M1.2 Réseaux-2 (20h) M1.5 Hacking et gestion mémoire en « C » (10h) Parcours-2 M1.3 Arithmétique dans Z (20h) M1.4 Réseaux-3 (20h) M1.6 Hacking et gestion mémoire en « C » (10h)		4
		1	
		1	
		1	
		1	
		1	
		1	
		1	
UE2 (50h)	Mise à niveau partie-2 Parcours-1 M2.1 Arithmétique dans Z (6h) M2.2 Fondamentaux des systèmes Linux (20h) Parcours-2 M2.3 Hacking et gestion de la mémoire en « C » (13h) M2.4 Fondamentaux des systèmes Linux (13h) Tronc commun M2.5 Histoire et typologie des attaques (4h) M2.6 Expression-communication (20h)		4
		1	
		1	
		1	
		1	
		1	

LP ASRSI

4) Les unités d'enseignement

UE	Libellé	nombre min de contrôle continu	coef/ECTS
UE3 (50h)	Principes des Systèmes d'Information (SI) M3.1 Systèmes d'Information (20h) M3.2 Big Data (30h)	1 1	5
UE4 (50h)	Outils et méthodologie pour les SI M4.1 Anglais (16h) M4.2 Droit (18h) M4.3 Gestion de projets (16h)	1 1 1	5
UE5 (50h)	Gestion des SI partie-1 M5.1 Cryptographie (20h) M5.2 Sécurité des Systèmes d'Information (30h)	1 1	5
UE6 (50h)	Gestion des SI partie-2 M6.1 Sécurité des réseaux (20h) M6.2 Administration Système avancée (30h)	1 1	5

LP ASRSI

4) Les unités d'enseignement

UE	Libellé	nombre min de contrôle continu	coef/ECTS
UE7 (50h)	Méthodologie de l'Audit M7.1 Diagnostic (10h) M7.2 Technique d'audit (20h) M7.3 Audit de terrain (20h)	1 1 1	5
UE8 (50h)	Audit appliqué et analyse des risques M8.1 Audit informatique (20h) M8.2 Analyse et diagnostic des risques (14h) M8.3 Application web (16h)	1 1 1	5
UE9 (50h)	Politiques correctives et infrastructure M9.1 Infrastructure (20h) M9.2 Sécurité et infrastructure (30h)	1 1	5

LP ASRSI

5) Le calendrier de la formation

CALENDRIER D'ALTERNANCE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020

LICENCE PROFESSIONNELLE Mention « Métiers de l'Informatique », Parcours « ASRSI » - IUT Caen, département INFORMATIQUE

(volume de la formation en centre : 450h enseignements)

Ce calendrier prévoit que le projet tuteuré soit réalisé dans l'entreprise qui vient de recruter.



SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANV. 2020	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
D 1	M 1	V 1 Toussaint	D 1	M 1 Jour de l'an	S 1	D 1	M 1	V 1 Fête du travail	L 1 L. de Pentecôte	M 1 Entreprise	S 1
L 2 Pré-rentrée	M 2	S 2	L 2 IUT Ens	J 2	D 2	L 2 IUT Ens	J 2	S 2	M 2 IUT Ens	J 2	D 2
M 3 Entreprise	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3 Entreprise	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3 Entreprise
M 4	V 4	L 4 IUT Ens	M 4	S 4	M 4	M 4	S 4	L 4 IUT Ens	J 4	S 4	M 4
J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	J 5	D 5	M 5	D 5	D 5	M 5
V 6	D 6	M 6	V 6	L 6 Entreprise	J 6	V 6	L 6 IUT Ens	M 6	S 6	L 6 Entreprise	J 6
S 7	L 7 IUT Ens	J 7	S 7	M 7	V 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7
D 8	M 8	V 8	D 8	M 8	S 8	D 8	M 8	V 8 Victoire 1945	L 8 Entreprise	M 8	S 8
L 9 Entreprise	M 9	D 9	L 9 Entreprise	J 9	D 9	L 9 IUT Ens	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9
M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10 IUT Ens	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10 Entreprise
M 11	V 11	L 11 Armistice	M 11	S 11	M 11	M 11	S 11	L 11 Entreprise	J 11	S 11	M 11
J 12	S 12	M 12 Projet entreprise	J 12	D 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12
V 13	D 13	M 13 Diagnostic	V 13	L 13 IUT Ens	J 13	V 13	L 13 L. de Pâques	M 13	S 13	L 13 Entreprise	J 13
S 14	L 14 Entreprise	J 14	S 14	M 14	V 14	S 14	M 14 Entreprise	J 14	D 14	M 14 Fête nationale	V 14
D 15	M 15	V 15	D 15	M 15	S 15	D 15	M 15	V 15	L 15 Entreprise	M 15	S 15 Assomption
L 16 Entreprise	M 16	S 16	L 16 IUT Ens	J 16	D 16	L 16 Entreprise	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16
M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17 Entreprise	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17
M 18	V 18	L 18 IUT Ens	M 18	S 18	M 18 Entreprise	M 18	S 18	L 18 IUT Ens	J 18	S 18	M 18
J 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19
V 20	D 20	M 20	V 20	L 20 Entreprise	J 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20 Entreprise	J 20
S 21	L 21 Entreprise	J 21	S 21	M 21	V 21	S 21	M 21	J 21 Ascension	D 21	M 21	V 21
D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22	D 22	M 22	V 22 Entreprise	L 22 Entreprise	M 22	S 22
L 23 IUT Ens	M 23	S 23	L 23 Entreprise	J 23	D 23	L 23 IUT Ens	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23
M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24 Entreprise	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24
M 25	V 25	L 25 Entreprise	M 25 Noël	S 25	M 25	M 25	S 25	L 25 Entreprise	J 24	S 25	M 25
J 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	J 26 Soutenances	D 26	M 26	S 26	D 26	M 26
V 27	D 27	M 27	V 27	L 27 IUT Ens	J 27	V 27 projets	L 27 Entreprise	M 27	S 27	L 27 Entreprise	J 27
S 28	L 28 Entreprise	J 28	S 28	M 28	V 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28
D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	S 29	D 29	M 29	V 29	L 29 Soutenances	M 29	S 29
L 30 IUT Ens	M 30	S 30	L 30 Entreprise	J 30		L 30 Entreprise	J 30	S 30	M 30 stages	J 30	D 30
	J 31		M 31	V 31		M 31		D 31		V 31	L 31

IUT enseignements	34:00	51:00	57:00	57:00	57:00	28:30	74:30	28:30	40:00	22:30	00:00	00:00	450:00
IUT rentrée, soutenances	04:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	02:00	00:00	00:00	02:00	00:00	00:00	08:00
TOTAL IUT	38:00	51:00	57:00	57:00	57:00	28:30	76:30	28:30	40:00	24:30	00:00	00:00	458:00
Entreprise	98:00	98:00	63:00	77:00	84:00	105:00	49:00	112:00	77:00	105:00	154:00	147:00	1169:00

Jours Fériés

IUT CAEN enseignements : 450h

Entreprise : 33/34 semaines environ x 35h, fériés déduits= 1169h

Rappel : dates extrêmes du contrat de travail = 12 mois

* LE CONTRAT DE TRAVAIL ne peut pas excéder 2 mois après la dernière date programmée en centre (correspond à la date de soutenance), tolérance accordée

LP ASRSI

5) Le calendrier de la formation (Exemple)

Novembre		8	9	10	11	12	13	14	15	16	17		
ve	1												
sa	2												
di	3												
lu	4	M71 : C.Hebert (Retour Diagnostic) : 2129					M71 : C.Hebert (Retour Diagnostic) : 2129					8	
ma	5	M43 : P.Brutus : SLP					M52 : F. LEBATTEUR : SLP					péda 8	
me	6	M51 : JJ SCHWARTZMANN - SLP					M52 : F. LEBATTEUR : SLP					8	
je	7						M26 : A.Lequertier : SLP					4	
ve	8	M43 : P.Brutus : SLP					M51 : JJ SCHWARTZMANN - SLP					8	
sa	9												36
di	10												
lu	11												
ma	12	Projet					Projet						
me	13	Projet					Projet						
je	14	Projet					Projet						
ve	15	Projet					Projet						
sa	16												
di	17												
lu	18	M41 : C.Lelièvre : 1106					M52 : F. LEBATTEUR : SLP					7	
ma	19	M52 : F. LEBATTEUR : SLP					M52(2h) / M61(2h) : F. LEBATTEUR : SLP					8	
me	20						M51 : JJ SCHWARTZMANN - SLP					4	
je	21	M9.2 : SLP		M3.2 : SLP			M3.2 : A. Linte G. Allain : SLP					8	
ve	22	M43 : P.Brutus : SLP										4	
sa	23												32
di	24												
lu	25	Enteprise					Enteprise						
ma	26	Enteprise					Enteprise						
me	27	Enteprise					Enteprise						
je	28	Enteprise					Enteprise						
ve	29	Enteprise					Enteprise						
sa	30												
		8	9	10	11	12	13	14	15	16	17		

LP ASRSI

6) Le projet tutoré

- 2 périodes (bleues) sont prévues (voir calendrier).
- Ces périodes peuvent être effectuées :
 - ➔ en entreprise ;
 - ➔ à l'IUT sur maquette d'un projet pour l'entreprise ;
 - ➔ à l'IUT pour un projet d'école.
- Il est possible d'interchanger des périodes entreprises et des périodes projet en respectant la durée totale de chacun .
- La première période consiste en un diagnostic du système d'information. .
- La seconde période a pour objectif la mise en place d'une solution technique au sein du système d'information :
 - ➔ Réponse au diagnostic de la première période ;
 - ➔ Projet être lié à l'Audit et/ou à la sécurité des réseaux et des SI.
- L'évaluation porte sur un rapport et une soutenance orale en insistant sur la partie technique liée au cœur de la formation.

LP ASRSI

7) Le stage

- Il se déroule en entreprise sous la responsabilité d'un " maître de stage " ;
- un tuteur à l'IUT est également chargé du suivi de l'étudiant ;
- ces deux responsables échangent des contacts et remplissent le livret de suivi du stagiaire (apprenti ...)
- diverses missions plus ou moins proches de la formation sont demandées au stagiaire par l'entreprise ;
- on demande également au stagiaire de s'intéresser de très près au système d'information de l'entreprise et de justifier les actions menées ;
- l'évaluation porte sur un rapport et une soutenance orale en insistant sur la partie système d'information et procédures dans l'entreprise.

Fiche de suivi : Période 1 (septembre-janvier)

Etudiant : _____ Entreprise _____ Année _____

description des tâches confiées sur la période	Avancement/Bilan	(A)	(B)

(A) Niveau d'implication : 1 : observation; 2 : réalisation avec aide; 3 : réalisation autonome

(B) Unité d'enseignement et module correspondant dans le programme de la Licence

Appréciation

Maitre de stage/apprentissage : _____

Autonomie:	--	-	0	+	++
Intérêt - curiosité	--	-	0	+	++
Intégration dans l'équipe	--	-	0	+	++
Niveau de connaissances	--	-	0	+	++
Définition du sujet de projet	oui non				
Avancement du projet	--	-	0	+	++
Avancement du diagnostic entreprise	--	-	0	+	++

Remarques	
-----------	--

Appréciation du tuteur à l'IUT

Nom : _____

Remarques	
-----------	--

LP ASRSI

8) Modalités de recrutement

- ▶ Le recrutement se fait sur dossier par internet (candiweb).
- ▶ Vous pouvez obtenir des informations sur le dossier de candidature :
 - ★ IUT de Caen, département réseaux et télécom.. :
Site de Ifs Rue Anton Tchekhov - Campus III 14123 Ifs
Tél : 02 31 52 55 21
 - ★ par courriel : iut.ifs.informatique.asrsi@unicaen.fr
 - ★ sur le site www.iut3.unicaen.fr/asrsi
- ▶ Le dossier de candidature est à déposer sur le site ecandidat.
- ▶ Le candidat doit, sans attendre les résultats de l'admissibilité, chercher une entreprise et essayer d'obtenir un stage ou un contrat.
- ▶ **Il est impératif d'avoir conclu un accord avec une entreprise pour être définitivement admis .**

LP ASRSI

9) Pré-sélection

- ◆ 5 formations ont accepté le principe d'une convention avec l'équipe de la licence professionnelle :
 - ★ DUT Informatique de Caen ;
 - ★ BTS SN informatique et Rx de Lisieux (Cornu) ;
 - ★ BTS SIO/SISR de Caen (Jean Rostand) ;
 - ★ BTS SIO/SISR de Caen (St Ursule) ;
 - ★ UFR Sciences Caen.
- ◆ 2 étudiants de chacune de ces formations sont pré-sélectionnés dès janvier par l'établissement partenaire.
- ◆ Ils ont un temps d'avance sur les autres candidats pour trouver une entreprise (env 5 mois).
- ◆ **A partir de juin**, ils sont en concurrence avec les autres candidats admissibles s'ils n'ont pas encore trouvé d'entreprise.

LP ASRSI

10) Dossier de candidature

- ▶ Le dossier de candidature est à déposer sur ecandidat pour le X mai 2020, dernier délais
- ▶ Il est accessible en ligne sur ecandidat (UCBN)
- ▶ Il est étudié mi-juin
- ▶ Les candidats reçoivent le résultat de la sélection mi-juin : **Admissible** ou Refusé

LP ASRSI

11) Fiche Proposition

- ▶ Elle doit être **complétée** par l'étudiant **et** l'entreprise partenaire
- ▶ Elle doit être envoyée par courrier postal ou électronique le plus rapidement possible.
- ▶ C'est elle qui détermine la sélection définitive des candidats admissibles
- ▶ Le nombre de places étant limité, les étudiants sont admis suivant l'ordre d'arrivée de cette fiche

IUT de CAEN – Département Informatique
Licence professionnelle : Audit et Sécurité des Réseaux et Des systèmes d'Information
Campus III – Rue Anton Tchekhov – BP 53 - 14123 – IFS CEDEX Téléphone : 02 31 52 55 30 – Télécopie : 02 31 52 55 18
Courriel : iut.ifs.informatique.asrsi@unicaen.fr

PROPOSITION DE PARTENARIAT – 2017/2018

Type de contrat : Stage Contrat de profes. Contrat d'apprentissage autre

Période : Du _____ au _____

ENTREPRISE
Raison sociale : _____ Responsable entreprise : _____
Adresse – rue : _____
Code postal, ville : _____
Téléphone : _____ Télécopie : _____ Courriel : _____

ENCADREMENT (maître de stage) : _____
Nom, prénom : _____ Fonction : _____
Téléphone : _____ Télécopie : _____ Courriel : _____

STAGIAIRE
Nom, prénom : _____ Date de Naissance : _____
N° Sécurité sociale : _____ N° Carte étudiant : _____
Adresse-rue (au cours du stage) : _____
Code postal, ville (au cours du stage) : _____
Téléphone : _____ Télécopie : _____ Courriel : _____

STAGE
Lieu du stage (si différent de entreprise d'accueil) : _____
Horaire hebdomadaire : _____ Jours de présence : lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi
barre les jours d'absences
cas particulier à préciser (travail de nuit, poste, jours fériés travaillés etc ...) _____
Pour un stage de plus de 2 mois consécutifs ou non, une gratification doit être versée obligatoirement à l'étudiant (art. 6 de la convention de stage)

THEME ou OBJECTIFS DU STAGE

Date de la proposition : _____

Fiche de stage : complète incomplète Sujet du stage : accepté refusé à compléter

Commentaire éventuel : _____

Signature de l'enseignant responsable des stages

LP ASRSI

12) Statistiques de l'ORFS

- ◆ L'Observatoire Régional des Formations Supérieures publie tous les ans des statistiques concernant les Licences Professionnelles
- ◆ L'étude de 2008 nous apprend que 30 mois après la Licence Professionnelle
 - ★ 92,8% des diplômés sont en emploi
 - ★ 71,1% des diplômés ont un emploi stable
 - ★ 1428 € est le salaire net mensuel (temps plein)

LP ASRSI

13) Pour plus d'informations

➤ Plus de détails sur la LP ASRSI

★ <http://www.iut3.unicaen.fr/c3/DépartementInformatique/LicenceProfessionnelleASRSI>

➤ plus de détails sur le contrat de professionnalisation:

★ Madame Anita Jean, IUTCaen, Service Formation Continue Alternance (FCA)

★ Blv Maréchal Juin CS 14032 CAEN Cedex

★ Tél. 02 31 56 70 15, courriel iut.caen.fca@unicaen.fr, internet www.unicaen.fr/iutcaen/

➤ plus de détails sur l'apprentissage :

★ Madame Catherine Crédeville, CFA public de l'enseignement supérieur de Basse-Normandie

★ Esplanade de la Paix BP 5186 14032 CAEN

★ Tél. 02 31 56 51 93 / 06 71 24 96 86